



# S

## stratégies d'emploi

*Au début de 2003, le taux officiel de chômage au Canada dépassait 7 %, faisant de la création d'emploi une préoccupation urgente pour les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que les administrations municipales. Alors que les marchés du travail sont de plus en plus influencés par des facteurs économiques mondiaux, les intervenants communautaires locaux – coopératives, centres communautaires et associations – sont de plus en plus motivés à créer des possibilités d'emploi.*

**Les organismes de la grappe des stratégies d'emploi comprennent à la fois de nouveaux organismes et des organismes bien établis. Dans cette grappe, le PATDEC a appuyé surtout des organismes de l'Ontario et du Québec, qui interviennent dans les centres-villes ou au cœur de zones industrielles.**

**Des organismes communautaires créent des possibilités d'emploi significatives dans les domaines :**

- de la garde d'enfants et du travail ménager;
- de la conception et de la production de meubles;
- de la fabrication de produits recyclés;
- de la construction;
- de la couture et du design de mode;
- des arts et de l'artisanat.



©CALICO Market,  
Programme SEED de Dixon Hall

**Un organisme sans but lucratif a choisi le modèle coopératif pour son programme de création d'emploi. Le modèle a si bien réussi qu'il a été repris pour un programme de formation par ordinateur.**

**Échelle de contribution du PATDEC :  
12 000 \$ - 20 000 \$**

**Le PATDEC offre une variété de services techniques aux organismes à divers stades de leur développement. Les types de services techniques inclus dans cette grappe comprennent le perfectionnement des compétences en gestion, les compétences en évaluation et un soutien concernant les aspects juridiques de la constitution d'organismes.**



« La façon dont le PATDEC a structuré le programme pour rendre les groupes communautaires et les fournisseurs d'AT capables de communiquer et d'élaborer des projets ensemble démontre la souplesse du modèle du PATDEC. Je pense que le modèle de partage des coûts à 80/20 est également adéquat parce qu'il exige un engagement approprié de la part de l'organisme communautaire et ne favorise pas la dépendance envers le PATDEC. »  
Joanne Norris, Canadian Business Resource Centre, mai 2000

## Études de cas :

### **Intercede for the Rights of Domestic Workers, Caregivers and Newcomers, Toronto, Ontario**

INTERCEDE est un organisme sans but lucratif de Toronto, qui aide les travailleurs ménagers et les soignants en ce qui a trait à tout un éventail de questions liées à l'emploi et à l'immigration. En 1995, l'organisme a participé à la création d'une agence de placement à but lucratif utilisant une structure d'organisation coopérative afin de s'assurer que ses membres, des immigrantes, puissent avoir voix au chapitre lors des prises de décisions. L'agence tire des revenus du placement ainsi que des achats et des cotisations des membres.

L'agence éprouvait de plus en plus de difficultés et avait besoin d'aide pour renforcer sa structure en matière de ressources humaines et son profil de communications extérieures.

### **Cabbagetown Youth Centre, Toronto, Ontario**

Le Cabbagetown Youth Centre s'est beaucoup développé depuis ses débuts en 1972 comme club de boxe ayant pour but de garder les enfants hors des rues du centre-ville de Toronto. Fonctionnant désormais à titre de centre communautaire offrant tous les services, l'organisme était conscient des besoins de la collectivité en matière d'emploi.

Pour tirer profit des programmes existants, on a créé une coopérative de couture pour les femmes et un centre de ressources en emploi pour les jeunes (Youth Employment Resource Centre). Toutefois, ses antécédents à titre d'organisme social limitait la capacité du personnel de comprendre des plans d'entreprise.



Des membres de la Cabbagetown Sewing Co-op

## **La contribution du PATDEC**

Le PATDEC a fourni des fonds pour retenir les services d'une équipe de consultants du Canadian Business Resource Centre (CBRC) pour travailler avec la coopérative. Adoptant un plan de travail souple (qui permettrait des rencontres après les heures de travail), le CBRC a organisé des réunions de consultation avec des entreprises ainsi que des réunions de réseautage, sur une base mensuelle.

L'AT a aussi permis d'aller de l'avant avec l'embauche, à temps partiel, d'un coordonnateur des activités qui, en retour, a aidé à effectuer sept placements à temps plein et quatre à temps partiel.

Le consultant du PATDEC a fourni une « aide au réseautage », établissant des liens entre la coopérative et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario. Le ministère a fourni une subvention substantielle et la coopérative peut maintenant offrir des cours de couture de niveau débutant, intermédiaire et avancé.

La coopérative utilise un modèle à 20/80 : 20 % des bénéfices retournent à la coopérative tandis que le producteur conserve 80 %. Ce modèle de coopérative a aussi servi de gabarit pour un nouveau programme de formation en informatique.

## **Autres partenaires communautaires :**

### **1997-2000:**

Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du centre de Québec  
Lis-moi-tout-Limoilou, Québec

### **2001-2003 :**

Programme SEED, de Dixon Hall, Ontario

Regroupement québécois des coopérateurs et des coopératrices de travail, Québec

Collectif des entreprises d'insertion du Québec, Québec